

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-2958

présenté par

Mme Sage, M. Ledoux, M. Simian, Mme Lemoine, Mme Sanquer, M. Brotherson, Mme Chapelier,
Mme Panonacle, M. Herth, M. El Guerrab, Mme Bassire, M. Potterie, M. Kamardine,
Mme Valérie Petit, M. Ratenon, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Benin, M. Larsonneur,
Mme Magnier et M. Lorion

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	600 000
Conditions de vie outre-mer	600 000	0
TOTAUX	600 000	600 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est d'abonder à hauteur de 600 000 euros le programme 123 « Conditions de vie outre-mer » et plus précisément les crédits de l'action 4 consacrée au sanitaire, au social, à la culture, à la jeunesse et au sport, contribuant notamment au financement de l'aide à la création culturelle ultramarine et à sa diffusion.

Depuis 24 ans, le Théâtre des Outre-mer en Avignon (TOMA) permet aux artistes ultramarins de participer au festival d'Avignon. Ce ne sont pas moins de 244 spectacles et 3720 représentations qui sont venus enrichir et diversifier l'offre de programmation de ce festival de renom de l'art vivant.

Afin de poursuivre son évolution et devenir un outil performant, participatif, inclusif et pérenne, le TOMA doit entreprendre la rénovation de son chef-lieu. La Chapelle du Verbe incarné, mise à disposition par la mairie d'Avignon, nécessite une adaptation à la hauteur des ambitions du TOMA passant par la rénovation et la réorganisation de ces espaces.

Le montant des travaux est estimé à 2,8 millions d'euros dont 600 000 euros de la commune et 400 000 euros de la région.

Cet amendement diminue donc de 600 000 euros les crédits du programme 138 « Emploi outre-mer » et son action 4 "financement de l'économie".